



COMITE DE DIRECTION

Réunion Plénière

Réunion du 15 mai 2023

Président : M. Edouard DELAMOTTE

Présents : MMES. Patricia ARNOUX, Rosette GERMANO, MM. Pascal BISTARELLI, Alain BROCHE, Claude COLOMBO, Gilles ERMANI, Geneviève EVRARD, Bernard JAMMES, Pierre LAFON, Julien LANDUCCI, Frédéric MINERVA, Francis MAGGI, Christian POMATTO, Georges ROMANO, François ROUSTAN, Patrick SCALA, Louis TIBONI

Excusés : MME Christine TASTAVIN, M. Serge BESSI

Assistent : MM. Stéphane DUDILLIEU (Directeur), Kevin ASSATI (CTD-PPF)

MODALITES DE RECOURS

Conformément aux dispositions des articles 188 et 190 des Règlements Généraux de la F.F.F., les décisions du Comité de Direction sont susceptibles d'Appel à la Ligue Méditerranée de Football.

Ouverture de la séance à 18h00.

APPROBATION DES PV

PV Comité de Direction du 17/04/23 ;
PV Bureau Exécutif du 24/04/23 ;
PV Bureau Exécutif du 09/05/23.

CONDOLEANCES

A Monsieur Laurent CAPPATTI, membre de la Commission des Arbitres, à la suite du décès de son père.

FELICITATIONS

- A l'équipe de l'AS MONACO U18 qui a brillamment remportée la Coupe Gambardella ;
- A l'équipe de l'OGC NICE U13 F qui s'est qualifiée pour la deuxième année consécutive à la finale nationale du Festival U13 F qui se déroulera les 3 et 4 juin 2023 à Capbreton ;
- A l'équipe de MONACO FUTSAL, champion de la Côte d'Azur, qui accède en R1.

COMMUNICATION DU PRESIDENT

- Le Président communique les ultimes statistiques sur l'état des licenciés pour la saison 2022/2023. Comparativement, à la saison dernière, le DCA enregistre à ce jour 26 957 licenciés, soit une progression de 4,10 %. Dans le même temps, la Ligue de la Méditerranée progresse de 5,71 % avec un total de 124 127 licences, et la FFF est en progression de 4,07 % avec 2 215 467 licenciés. Il est à noter que le DCA enregistre 1 061 licences de plus qu'en 2021/2022, ce chiffre atteste du dynamisme du football maralpin. Par ailleurs, le DCA compte 306 arbitres licenciés.

- Il rappelle la bonne prestation des clubs azuréens en Coupe de la Méditerranée qui démontre la vigueur du football maralpin, en effet en ce qui concerne les trois finales féminines qui se dérouleront le dimanche 21 mai 2023 à Saint-Rémy-de-Provence, trois représentants du DCA seront impliqués : l'OGC NICE en U15F et U18F, et l'AS CANNES en Seniors. Quant aux six finales masculines qui auront lieu les 03 et 04 juin 2023 sur un lieu à déterminer, cinq auront un représentant du DCA : L'OGC NICE en U14 et U15, L'ASCCF en U16, l'AS CANNES en U20 et l'US PEGOMAS en Seniors.

Il souhaite à l'ensemble de ces équipes que les efforts, entrepris pour accéder à ces finales, soient couronnés de succès.

COMMISSIONS

Trois demandes de candidature à la Commission Technique du DCA nous sont parvenues. Après avis de ladite Commission portant sur le bilan de la saison et les besoins, celles qui pourront être retenues seront présentées au Comité de Direction.

CAMPAGNE ANS 2023

Pour la cinquième année consécutive, la FFF apporte son soutien au dispositif des « Projets Sportifs Fédéraux » de l'Agence Nationale du Sport (ANS). Au 30 avril 2023, date limite du dépôt des dossiers, le DCA a reçu et enregistré 15 dossiers de demandes de subventions.

Après analyse :

- 3 dossiers sont rejetés car non-éligibles ;
- 12 dossiers, pour un montant total de 34 300 €, sont éligibles et ont été transmis à la LMF pour traitement.

TRESORERIE

Le Trésorier, M. Bernard JAMMES, fait le point sur le règlement du relevé intermédiaire du compte arrêté au 15 mars 2023. Conformément aux stipulations de l'article 48 des Règlements Sportifs du DCA, les clubs retardataires, informés individuellement, avaient jusqu'au 9 mai 2023, dernier délai, pour régulariser leur situation. À ce jour, une dizaine de clubs sont en attente de régularisation après avoir sollicité un délai de paiement.

RECOMPENSES DU DCA PROMOTION 2023

M. Pierre LAFON indique qu'un courrier a été adressé aux clubs du DCA afin qu'ils nous adressent leurs propositions de récompenses pour la saison 2022/2023. La date limite d'envoi au DCA est arrêtée au 02/06/23.

COMPETITIONS

- En raison de la qualification de l'US PEGOMAS à la finale de la Coupe Agnelli (U14) les 10 et 11 juin 2023, la finale du championnat U14 D2 : US PEGOMAS/ESSN2 se déroulera le jeudi 25 mai 2023 à 19 h 30, stade du Mont Gros à la Gaude.

- Rappel sur l'organisation de la remise des Coupes aux Champions de chaque catégorie et série : lorsque le champion est déclaré « arithmétiquement » (cas des séries ne comportant qu'une poule), la remise de la Coupe se fera au sein du club champion par le Comité de Direction, permettant ainsi aux joueurs qui ont gagné ce championnat de recevoir directement la récompense. Lorsque le champion est déterminé par une finale opposant les candidats au titre, la remise, comme pour les coupes de la Côte d'Azur, se fera sur le terrain, à la fin de la rencontre.

FOOT REDUIT

A la suite, de la deuxième journée de contrôle de l'organisation des plateaux U10 à U13, M. Alain BROCHE informe que 318 équipes ont été observées, soit 63 % des clubs du DCA visités. Le bilan définitif, en cours d'élaboration sera présenté lors de l'AG d'Été du DCA.

REMISES DES LABELS 2021/2022

Les remises des labels, dans les clubs, ont été effectuées par des membres du Comité de Direction du DCA entre mars et mai 2023.

Pour rappel, ont été labellisés les clubs suivants.

Label Jeunes FFF Crédit Agricole :

ENT. ST SYLVESTRE NICE NORD : niveau EXCELLENCE (nouveau) ;
AS FONTONNE ANTIBES : niveau EXCELLENCE (évolution) ;
US VALBONNE : niveau EXCELLENCE (nouveau) ;
US CAP D'AIL : niveau ESPOIR (nouveau) ;
RC GRASSE : niveau ELITE (renouvellement) ;
AS MONACO FF : niveau ESPOIR (nouveau).

Label Jeunes FFF Crédit Agricole Féminines :

US CAP D'AIL : niveau BRONZE (nouveau) ;
AS FONTONNE ANTIBES : niveau BRONZE (nouveau) ;
STADE LAURENTIN : niveau BRONZE (nouveau) ;
CA PEYMEINADE : niveau BRONZE (nouveau) ;
US VALBONNE : niveau BRONZE (nouveau) ;
ENT. ST SYLVESTRE NICE NORD : niveau ARGENT (nouveau) ;
FC MOUGINS : niveau ARGENT (nouveau) ;
SC MOUANS SARTOUX : niveau OR (renouvellement et évolution) ;
FC VILLEFRANCHE ST JEAN BEAULIEU : niveau BRONZE (nouveau) ;
US MANDELIEU LA NAPOULE : niveau BRONZE (nouveau) ;
RC GRASSE : niveau OR (renouvellement et amélioration).

Le Comité de Direction présente de nouveau, ses félicitations à l'ensemble des clubs pour cette distinction attribuée sur critères pour trois saisons 2022/2025 afin d'encourager et récompenser les clubs pour leur travail de structuration, de développement, notamment en matière d'accueil des jeunes footballeurs et footballeuses.

CLUBS

Affiliation du F.C COLOMARS (n°864399) ;
Demande de changement de nom : AS FUTSAL MEDITERRANEE (581720) pour AS MONACO FUTSAL.

ARBITRES

M. Gilles ERMANI, Président de la CDA, propose au Comité de Direction au titre d'arbitre de District pour la session 2023/2024 « Promotion Laurent CONIGLIO », 12 stagiaires :

M. BANDELIER Nathan, ES CANNET-ROCHEVILLE ;
M. BEB BOUBAKER Aymène, Indépendant ;
M. BENSAFI Walid, FC FELLOW ;
M. GIORDANENGO Anthony, AS LEVENSOIS ;
M. GRASSA Mohamed, ST. VALLAURIS ;
M. KHOUAIDJIA Rafik, Indépendant ;
M. MARTINS FERREIRA Frédéric, FC BEAUSOLEIL ;
M. MOREAU Alexis, AS CAGNES-LE-CROS ;
M. NIANG Malik, US MANDELIEU-LA-NAPOULE ;
M. REIBAI Marwen, AS FONTONNE ;
M. RODRIGUEZ DA SILVA Tiago, ESSNN ;
M.VARGAS Pierre-Ernest, ES CANNET-ROCHEVILLE.

Cette liste est adoptée à l'unanimité et les membres du Comité de Direction souhaitent une prompte réussite pour la suite de la carrière de ces jeunes arbitres.

CONCOURS "FOOT à l'ECOLE" 2022-2023

Nos deux classes lauréates départementales qui ont été désignées pour nous représenter lors de la finale académique qui se déroulera le 22 ou 23 mai 2023 à la Ligue Méditerranéenne sont :

- La classe CE2 de l'école élémentaire Piaget pour la production "dynamique" ;

- La classe CE2 de l'école primaire des Baumettes 1 pour la production "dynamique". M. Pascal BISTARELLI, membre du jury départemental, a présenté au Comité de Direction des productions de divers établissements scolaires.

Le Comité de Direction, remercie M. Stéphane GALIANO, Technicien en milieu scolaire du DCA, pour le remarquable travail accompli et souhaite une prompte réussite aux deux classes lauréates lors de leur passage devant le jury de la LMF.

TOUR DE TABLE

- MME Patricia LERDA, Présidente de la Commission de Féminisation et du Développement du Football féminin, informe que sa Commission organisera un colloque, sur le foot féminin, le jeudi 15 juin 2023 à 19 h au Stade Pierre de Coubertin à Cannes.

Seront conviés à participer à cette manifestation, les différentes intervenantes dans cette pratique ainsi que les référents des clubs féminins du DCA.

- M. Francis MAGGI, Secrétaire Général, présente les modifications réglementaires qui seront proposées lors de l'AG d'Eté de la FFF qui se tiendra le 10/06/23 à Paris.

COURRIER

LMF : Invitation aux finales régionales des Coupes Féminines, le DCA sera représenté par Mme Patricia ARNOUX et M. Patrick SCALA ;

ASPTT NICE : Invitation Tournoi Descalis les 27 et 28 mai 2023, pris note ;

CHALLENGE PRINCE RAINIER III : invitation à la finale du 45^{ème} Challenge Prince Rainier III le 04/06/23, pris note ;

MAISON D'ARRET DE NICE : demande arbitre pour tournoi, réponse sera donnée ;

UNITE SGP POLICE 06 : invitation à la 3^{ème} journée de la CLAS 06, samedi 24/06/23, pris note.

AGENDA

21/05/23 : Finales Coupes Féminines de la LMF à Saint-Rémy-de-Provence ;

03 et 04/06/23 : Finales Coupes Masculines de la LMF, lieu à déterminer ;

10/06/23 : AG de la FFF à Paris ;

10 et 11/06/23 : Finales Championnats à Mouans-Sartoux ;

10 et 11/06/23 : Finales des Coupes Côte d'Azur à Biot ;

17/06/23 : Journée nationale des Débutants au stade Cyril LESCARRET à Levens ;

24/06/23 : AG de la LMF à Aix-en-Provence ;

01/07/23 : AG d'Eté du DCA à Mouans-Sartoux

Clôture de la séance à 21h30.

Président,
M. Edouard DELAMOTTE.

Le Secrétaire de séance,
M. Francis MAGGI.

